

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

TUESDAY, SEPTEMBER 29, 1987

(1)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-46, An Act to amend the Royal Canadian Mint Act and the Currency Act, met at 11:06 o'clock a.m. this day, in Room 308 West Block, the Chairman, Derek Blackburn, presiding.

*Members of the Committee present:* Don Boudria, Bud Bradley, Sid Fraleigh and Ronald A. Stewart.

Derek Blackburn, announced his appointment as Chairman of the Committee pursuant to Standing Order 93(2).

The Order of Reference, dated Tuesday, September 15, 1987, being read as follows:—

*ORDERED*,—That the Bill be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

On motion of Don Boudria, it was agreed.—That the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that not less than three (3) members of the Committee are present.

On motion of Bud Bradley, it was agreed.—That the Committee print 750 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*.

The Committee discussed its future business.

At 11:20 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, OCTOBER 1, 1987

(2)

The Legislative Committee on Bill C-46, An Act to amend the Royal Canadian Mint Act and the Currency Act, met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 308 West Block, the Chairman, Derek Blackburn, presiding.

*Members of the Committee present:* Sid Fraleigh, Stan Hovdebo and Ronald A. Stewart.

*Witnesses: From the Royal Canadian Mint:* Maurice A. Lafontaine, Master-President; James Corkery, Chairman of the Board; John Uberig, Vice-President—Finance and Robert Huot, Vice-President—Marketing.

The Committee resumed consideration of Bill C-46, An Act to amend the Royal Canadian Mint Act and the Currency Act.

The witnesses answered questions.

Clauses 1 to 20 severally carried.

The Title carried.

Bill C-46 carried.

The Chairman was instructed to report the Bill to the House.

**PROCÈS-VERBAUX**

LE MARDI 29 SEPTEMBRE 1987

(1)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-46, loi modifiant la Loi sur la monnaie royale canadienne et la Loi sur la monnaie, se réunit aujourd'hui à 11 h 06, dans la pièce 308, de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Derek Blackburn, (*président*).

*Membres du Comité présents:* Don Boudria, Bud Bradley, Sid Fraleigh et Ronald A. Stewart.

Derek Blackburn annonce sa propre nomination à la présidence du Comité conformément au paragraphe 93(2) du Règlement.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi du mardi 15 septembre 1987:—

*IL EST ORDONNÉ*,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un comité législatif.

Sur motion de Don Boudria, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir et à faire imprimer les témoignages en l'absence du quorum pourvu qu'au moins trois (3) membres du Comité soient présents.

Sur motion de Bud Bradley, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

Le Comité examine ses futurs travaux.

À 11 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1987

(2)

Le Comité législatif sur le projet de loi C-46, loi modifiant la Loi sur la monnaie royale canadienne et la Loi sur la monnaie, se réunit aujourd'hui à 9 h 40, dans la pièce 308 de l'Édifice de l'ouest, sous la présidence de Derek Blackburn, (*président*).

*Membres du Comité présents:* Sid Fraleigh, Stan Hovdebo et Ronald A. Stewart.

*Témoins: De la Monnaie royale canadienne:* Maurice A. Lafontaine, directeur général-président; James Corkery, président du conseil; John Uberig, vice-président, Finance; Robert Huot, vice-président, Marketing.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-46, loi modifiant la Loi sur la monnaie royale canadienne et la Loi sur la monnaie.

Les témoins répondent aux questions.

Les articles 1 à 20 sont respectivement adoptés.

Le titre est adopté.

Le projet de loi C-46 est adopté.

Le président reçoit instruction de rapporter à la Chambre le projet de loi.